



arto
Architecture

Comité de Prévention et de Protection au Travail

Procès-verbal de la réunion du 28 janvier 2020

Président

M. Jean-Charles Hock (EPS)

Délégation de l'Employeur

Membres effectifs

Mme Laurence Rassel (ERG)

Mme Marie-Laure Mouffe (SEC)

Mme Danielle Leenaerts (ESA)

Membres suppléants

M. Yvan Flasse (ERG)

M. Dimitri Jamsin (SEC)

M. Marc Streker (ESA)

Délégation du Personnel

Membres effectifs

Mme Brigitte Hardy (ERG) pensionnée

Mme Laurence Michaux (SEC)

M. Pascal Antoine (SEC)

M. Frédéric Ruymen (ESA)

M. Giampiero Caiti (ERG)

Membres suppléants

Mme De Bueger Danièle (SEC)

M. René Longenga Djamba (SEC)

M. Damien Safie (ERG)

M. Marc Joye (ESA)

M. Jean Forrest (ESA, EPS)

SIPP - Conseiller en Prévention

Mme Aurélie Arpigny

Service technique

Jean-Marie De Kuijper

SEPP Médecin du Travail

Dr Amalia Costin : amalia.costin@spmt-arista.be

Distribution

M. Jean-Paul Verleyen, Administrateur Délégué.

Mme Marie Alui et M. Lorenzo Spangaro, Service comptabilité.

M. Jean-Marie De Kuijper, Service technique.

Affichage

aux valves: Irlande (SEC, EPS, ISURU), Page et Morichar

aux archives syndicales (Salle Prof. SEC.)

Les noms des personnes présentes sont soulignés.

Calendrier des prochaines dates du comité

Le 18 février 2020, le 24 mars 2020, le 28 avril 2020, le 26 mai 2020, le 16 juin 2020.

Politique de Prévention

La Politique de prévention du P.O. a été clairement définie.

L'on peut la résumer par la volonté de suivre au mieux et dans la mesure de nos moyens les prescrits des différents textes légaux visant à assurer le bien-être au travail.

Les membres du personnel et de la ligne hiérarchique doivent exécuter dans la limite de leurs compétences et à leur niveau, la politique de l'Employeur relative au bien-être au travail.

(Code Titre I Chap. 3 art. 12, 13 & 14)

Rappelons aussi que la mise en pratique de cette politique de prévention est aussi une tâche et une priorité des Directions des Instituts qui, responsables de sa réalisation, peuvent se faire assister par les instances mises en place comme le CPPT, le Service technique, et le SIPP.

Ils peuvent aussi se faire assister par les recommandations et avis des Conseillers en prévention interne et externe.

Rappelons enfin que la prévention telle que décrite dans la Loi du 4 Août 1996, implique une série de démarches, comme par exemple, le dépistage régulier des risques, le contrôle préventif, l'organisation régulière des exercices d'évacuation ou l'assurance de la circulation et de la bonne compréhension des informations concernant la politique du bien-être.

Pour de multiples raisons légales et internes, (dont les prescriptions de l'Inspection technique du Serv. Public), les diverses dispositions consignées en ces rapports doivent être prises en considération et sont immédiatement exécutoires.

Madame Arpigny rappelle que les prescriptions du code (titre VI) concernant les équipements de travail ainsi que celles traitant de la mise en œuvre de toute nouvelle machine, installation ou produit ayant un rapport avec la politique de prévention, stipulent que celles-ci doivent faire l'objet d'un rapport de sécurité avant leur mise en service et suivre les prescrits de l'A.R. du 5 V 1995.

Pour ce faire, le Conseiller en Prévention doit être spontanément informé par les divers responsables des nouveautés, d'installations, de machines, de produits ou de travaux divers effectués.

Cette procédure doit être respectée par tous les décideurs et acheteurs de nos Instituts qui, spontanément, doivent informer formellement et par écrit le Conseiller en Prévention, afin qu'à son tour celui-ci puisse en aviser le Comité (Code Titre II, Chap IV, SEC III, art 14).

Madame Arpigny a également rappelé que les prescriptions du code traitant de la responsabilité de la ligne hiérarchique et de l'information et la formation au travail avec des tiers doivent être rigoureusement appliquées.

Elle souligne aussi que le rôle des Conseillers est de dire la Loi, de participer aux analyses de risques et à l'identification des dangers, mais en aucun cas d'être partie prenante des décisions et des réalisations découlant de celles-ci. Il faut voir dans la fonction une aide et non un contrôle. Cacher les choses ou ne pas tenir compte des conseils, c'est s'exposer, à tous les niveaux de la ligne hiérarchique, à des accidents et à des conséquences juridiques tant au civil qu'au pénal.

1. Approbation du P.V. de la réunion précédente

Le PV définitif de la réunion du 26 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Informations récurrentes

2.1. SEPP (UP)

Aurélié Arpigny fournira les informations pour l'inscription à la formation secouriste de Sylvia Martel.

85520	1	253	44,04	11.142,12
Total :		253	Total :	11.142,12

Nom de l'entité	UP selon facture de cotisation	UP Consumées	Solde UP selon facture de cotisation	Dépassement nombre UP	Report UP année antérieure	Supplément UP facturable	
Entité utilisatrice 1	70,00	47,95	22,05		29,08		Détail par type Détail par centre de coût
	70,00	47,95	22,05		29,08		

TYPE DE POT	CODE	UP Réservées	UP Consumées	Solde UP	Supplément UP facturable	
Réunion C.P.P.T., C.C.B.	COM	0,00	0,00	0,00		Détail
Autres interventions du médecin du travail	MED	0,00	0,06	-0,06		Détail
Autres interventions des psychologues du travail	PSY	0,00	1,50	-1,50		Détail
Enquête périodique des lieux de travail	VE	0,00	0,00	0,00		Détail
Interventions des spécialistes techniques	TECH	6,50	6,50	0,00		Détail
Réunion de coordination ou collaboration	KAM	0,00	4,00	-4,00		Détail
Surveillance de santé	CSL	0,00	11,92	-11,92		Détail
Intervention psychosociale	MOB	0,00	7,50	-7,50		Détail
Formation	EDU	16,47	16,47	0,00		Détail
		22,97	47,95	-24,98		

2.2. Accidents et incidents de travail

Il y a eu un accident sur le chemin du travail en décembre 2019 (professeur des ateliers Saint Luc).

2.3. Rapport des organismes agréés (sur base du document du service technique)

Les travaux non réalisés seront chiffrés par le service technique et proposés à Monsieur Verleyen et à la comptabilité pour que des choix soient établis concernant les entretiens obligatoires liés à la sécurité.

2.5. Exercice d'évacuation

Pour mémoire et maintien de l'attention :

- Difficulté de gestion d'une évacuation du forum.
- Vérifier la conformité de l'occupation d'un nouveau bâtiment « See You » par le master design d'innovation sociale.
- Plan d'évacuation à établir pour les Ateliers rue Wilmotte.

Le secondaire a réalisé son meilleur exercice depuis le début des exercices de 2010 ! Félicitations !

Le rapport a été transmis par mail aux membres du CPPT.

Pascal Antoine se demande si il est encore nécessaire de faire un exercice cette année au vu de l'évacuation intempesive (en octobre) et de cet exercice concluant. Marie-Laure Mouffe prend note de la remarque.

3. Points concernant tous les instituts

3.1. Sécurité incendie.

2017	CP	Directions		
------	----	------------	--	--

L'installation d'une nouvelle centrale d'alarme est prévue en 2020 pour le bâtiment Irlande.
De nouvelles demandes de prix dans le cadre des marchés publiques doivent être introduites.

Les travaux concernant le toit de l'autobus sont en cours d'analyse pour une réalisation prochaine (passage de la toiture au-dessus de la cage d'escalier / et garde de corps).

3.2. Inventaire amiante.

inventaire	CP	CP / service technique	1 x /an - le 20 avril à 9h	
plan désamiantage	CP	PO / comptabilité		

Amiante Erg – Le désamiantage prévu initialement en 2018 sera reporté au budget 2020.

Amiante Forum – Gestion des déchets.

Jean-Marie De Kuijper indique que tout est prêt pour évacuer les tableaux démontés et stockés. Marie-Laure Mouffe demande d'attendre que les tableaux prévus en remplacement cette année soient évacués dans le même conteneur.

Amiante secondaire - Suivi du remplacement des tableaux :

Les tableaux sont livrés et seront placés avant la fin des vacances de carnaval.

Un container a été commandé pour les vacances de carnaval pour évacuer les déchets amiante.

3.3. Nettoyage des locaux

			/	
--	--	--	---	--

Jean-Marie De Kuijper est en train de faire un tour des équipes et de mettre en place une répartition du travail afin d'établir un cahier des charges pour les nettoyeurs (en organisant peut-être une tournante au niveau du travail ou un renforcement temporaire des équipes).

Aurélié Arpigny indique que le 6 février les techniciens de surface assisteront à une formation de Bruxelles propreté.

Marie-Laure Mouffe va réaliser un trombinoscope des ouvriers de maintenance. Il lui a été demandé d'étendre cette action à tous les ouvriers des Instituts

Jean-Marie De Kuijper indique qu'il organisera une réunion tous les mois avec les nettoyeurs afin d'assurer un suivi de leur travail mais aussi pour entendre leurs demandes et leur offrir un lieu où s'exprimer.

Laurence Rassel indique que l'achat d'un chariot de nettoyage a été pris en charge par l'erg (refus de prise en charge de cette machine par les services centraux) pour le nettoyage des locaux de la rue du Page.

Depuis la fin des travaux, la superficie totale a pratiquement doublé mais il n'y a toujours qu'un seul nettoyeur pour tout le bâtiment. Jean-Marie voudrait imposer un renfort régulier du travail d'Ismaël mais c'est compliqué à mettre en œuvre (réticences et force de l'habitude).

Aurélie Arpigny demande que le mode d'emploi de la machine lui soit transmis (pour rappel ; cf politique de la prévention).

3.4. Température dans les locaux

19 09 2017	Directions	Service technique		
------------	------------	-------------------	--	--

Le calorifugeage des tuyauteries de la cage d'escalier Espagne est prévu dans le planning.

Aurélie Arpigny a fourni l'audit énergétique à Jean-Marie De Kuijper.

3.5. Elections sociales

24 04 2018	CP	CP		
------------	----	----	--	--

Les élections sociales se dérouleront les 14 et 18 mai 2020 (modification de date).

Les documents X-60 et X-35 ont été déposés sur l'application en ligne du SPF Emploi Travail et Concertation sociale.

3.6. Charge psychosociale / Burn out

26.11.2019	Conseiller en prévention			
------------	--------------------------	--	--	--

Aurélie Arpigny prendra contact avec le service externe afin de vérifier s'il est possible de mettre en place une cellule de réflexion en collaboration avec COHEZIO.

4. Points concernant la rue d'Irlande

4.1. Secondaire / Eps / Isuru

4.2. Secondaire

4.2.1. Produits dangereux.

	DP	Direction sec	janvier 2018	
--	----	---------------	--------------	--

Pascal Antoine demande deux bacs poubelle, un pour les bases, l'autre pour les acides.

Les fiches de sécurité ont été imprimées et remises à la direction du secondaire, celles-ci doivent être placées à proximité de l'armoire contenant les produits.

Jean-Marie De Kuijper a commandé les filtres pour l'armoire de stockage des produits chimiques.

4.2.2. Châssis bâtiment Irlande

03 2019	Pascal Antoine		
---------	----------------	--	--

Jean-Marie De Kuijper informe les membres du CPPT qu'une phase de test débutera pendant les vacances de Pâques.

4.2.3. Papier dans les distributeurs dans les sanitaires / secondaire

24 09 2019	Pascal Antoine		
------------	----------------	--	--

Pour tous les sites, depuis le remplacement des papiers essuie-main par un produit plus écologique. Il apparait que leur consommation a explosée ... le budget réservé aux papiers dans les distributeurs est de l'ordre de 10.000€ par année scolaire !! Devant ce constat et le gaspillage important de ces papiers, ne faut-il pas rappeler aux élèves et étudiants que ces papiers sont là pour l'hygiène des mains et non pour le nettoyage de leur matériel (pincesaux ...) ? Ne pourrait-on utiliser des chiffons comme c'était le cas avant ? Une campagne de sensibilisation affichées sur les distributeurs sera mise en place prochainement.

Au secondaire, certaines toilettes ne sont plus du tout alimentées en papier, les élèves s'amusant à en faire des boulettes mouillées destinées à garnir le plafond (triste) des toilettes.

Marie-Laure indique qu'une charte environnementale est en cours de préparation pour le secondaire. Celle-ci pourra être étendue à tous les instituts par la suite.

Jean-Marie De Kuijper et Marie-Laure Mouffe vont entamer une recherche concernant des chiffons de récupération.

5. Points concernant la rue Wilmotte

- 5.1. Eps
- 5.2. Isuru

6. Points concernant la rue du Page

7. Points concernant la place Morichar

7.1. Ornithologie

26.11.2019	Danielle Leenaert		
------------	-------------------	--	--

Ce jeudi 30 janvier, Elisa Ruwet viendra à Morichar pour vérifier la faisabilité de la pose de nichoir pour les martinets.

8. Divers

8.1. Recyclage securiste

28 01 2020	CP		
------------	----	--	--

Aurélié Arpigny informe les membres du CPPT que Cohezio (notre service externe de prévention et de protection au travail) demande pour les securistes pour la première fois les noms, prénoms, numéros national et adresses mail des participants.

Cette demande est débattue au sein du CPPT. Il en résulte que cette situation va être exposée à notre DPO. Les membres du CPPT veulent limiter au maximum le transfert de données à caractère personnel.

8.2. Salle des professeurs rue d'Irlande

28 01 2020	Pascal Antoine			
------------	----------------	--	--	--

Pascal Antoine expose la demande d'un professeur du secondaire, à savoir la pose d'une caméra de surveillance dans la salle des professeurs. En effet, par l'intermédiaire de son casier, ce professeur reçoit des messages de nature à la déstabiliser.

La demande d'installation d'une caméra a pour but d'identifier la personne à l'origine des désagréments.

Les membres du CPPT ne sont pas favorables à ce placement et proposent soit de fermer les casiers à clés, soit de les déplacer.

8.3. Cellules photovoltaïques

28 01 2020	CP			
------------	----	--	--	--

Aurélie Arpigny informe les membres du CPPT que la pose des panneaux photovoltaïques sur le toit de Morichar a permis de faire des économies d'électricité à hauteur d'au moins 6.000 €.

Des panneaux photovoltaïques sont actuellement installés sur le toit de la rue d'Irlande. Ils entreront en fonction tout prochainement.

Aurélie Arpigny